

# Le bruit routier

## Mesure du bruit routier

Source : BRUITPARIF-  
Mairie de Paris



### Directive européenne 2002/49/CE :

La directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 définit les bases communautaires de la lutte contre le bruit dans l'environnement. Elle impose la réalisation de cartes stratégiques du bruit et des plans d'actions, destinés à lutter contre les nuisances sonores, en particulier en provenance des infrastructures de transport, et à protéger les zones calmes.

Le champ d'application de cette directive concerne le bruit dans l'environnement. Celui-ci est défini comme « le son extérieur non désiré ou nuisible résultant d'activités humaines ». Routes, voies ferrées, aéroports, industries sont les grandes sources de bruit ciblées en priorité par cette directive.



### L'indice $L_n$ :

L'indicateur  $L_n$  représente le niveau sonore moyen durant la période de nuit (de 22h à 6h). Il est exprimé en décibels pondérés A ou dB(A).

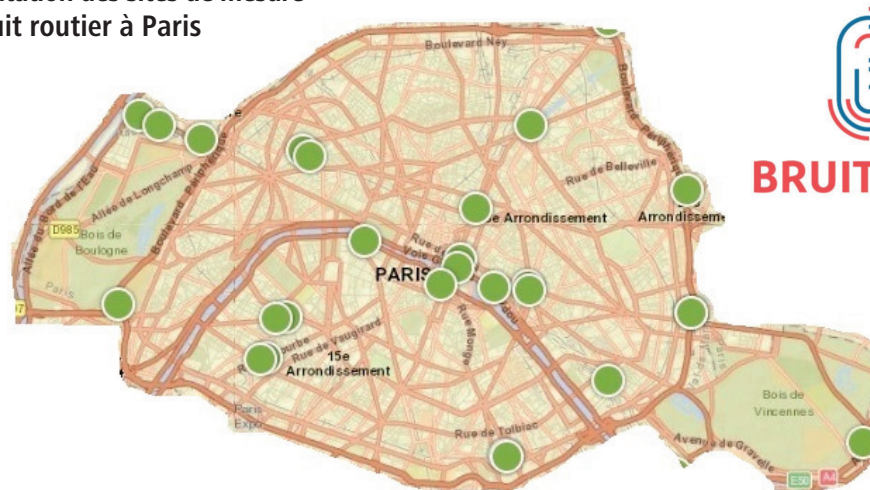
## Le bruit routier

Sur la base des cartes de bruit de 2015, établies en application de la directive 2002/49/CE, 11 % des Parisiens, soit 231 000 personnes, seraient exposées au-dessus du seuil réglementaire de 68 dB(A) en Lden et 5,2 %, soit 109 150 personnes, seraient au-dessus du seuil de 62 dB(A) la nuit.

## Réseau de mesure de Bruitparif

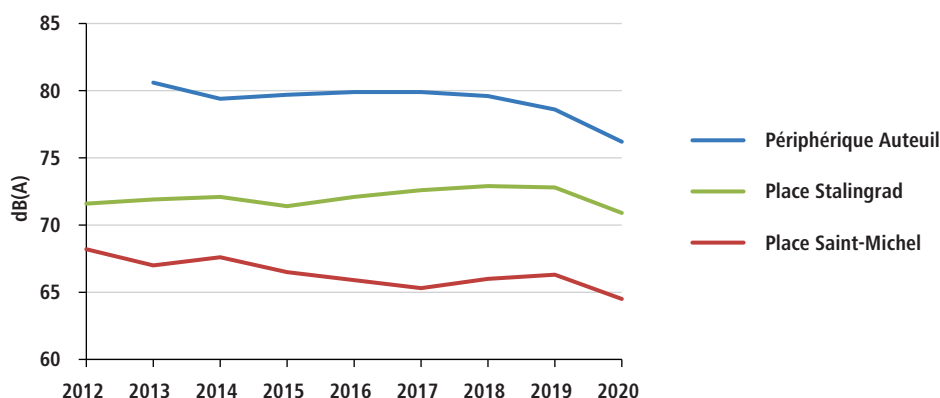
Bruitparif, centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France, est une association qui remplit trois missions sur le territoire francilien : l'observation et l'évaluation du bruit, l'accompagnement des acteurs publics et l'information des citoyens. Depuis 2016, l'association développe un capteur directionnel « méduse » qui permet de déterminer l'origine du bruit. Ce capteur est notamment déployé dans les quartiers animés parisiens et sur les chantiers de construction du Grand Paris Express. L'association dispose d'un réseau d'une centaine de stations automatiques permanentes en Île-de-France, dont 40 à Paris.

### Implantation des sites de mesure du bruit routier à Paris



**BRUITPARIF**

## Évolution de l'indice $L_n$ sur plusieurs sites de mesure



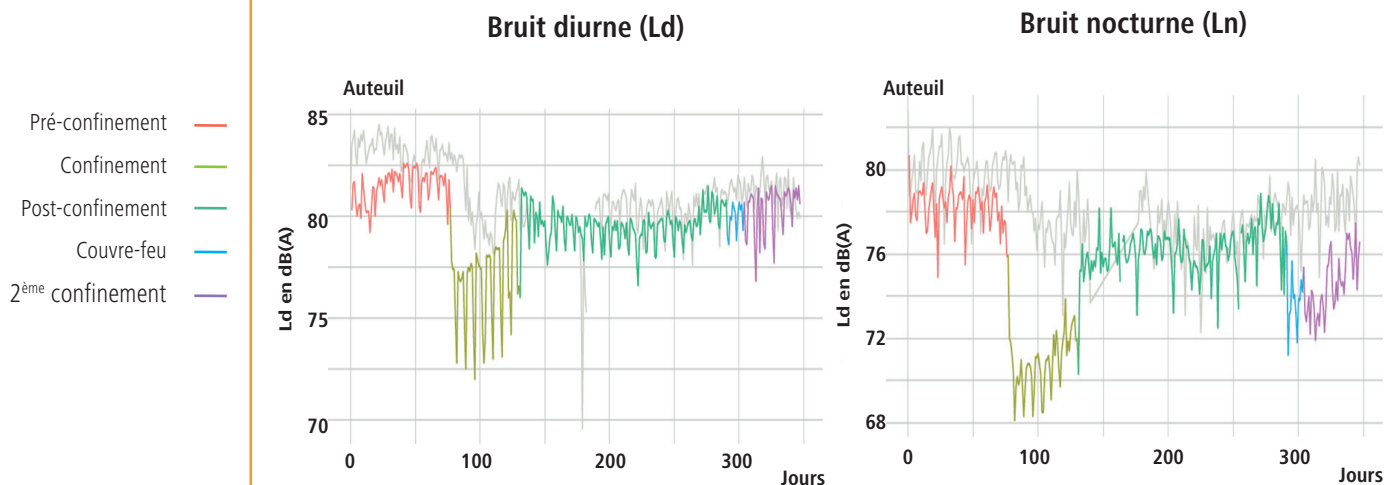
**Tendance :** L'année 2020 est tout à fait exceptionnelle sur le plan de l'environnement sonore. En effet, les périodes de confinement et de couvre-feu dues à la lutte contre la COVID-19 ont entraîné de fortes baisses du trafic routier sur tous les axes et plus particulièrement la nuit. La station Auteuil située sur le terre-plein central du boulevard périphérique montre une diminution du niveau sonore nocturne moyen de 2,4 dB(A) entre 2019 et 2020. Les deux autres stations, Stalingrad et Saint-Michel, montrent elles aussi une forte baisse intramuros, proportionnellement plus importante d'ailleurs, de respectivement 1,9 et 1,8 dB(A) la nuit.

Source : Mairie de Paris  
et BRUITPARIF

## ➔ Effets du confinement sur le bruit au cours de l'année 2020

### Évolution du bruit à la station AUTEUIL du 1<sup>er</sup> janvier au 14 décembre 2020

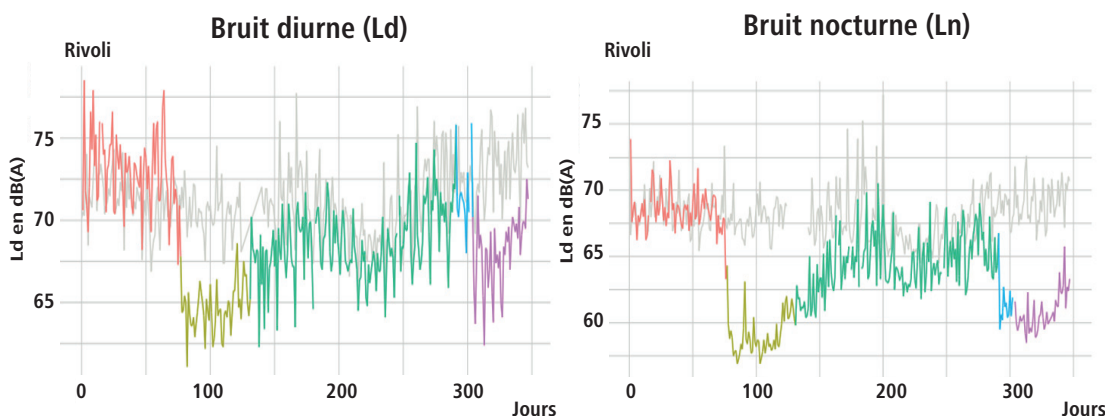
Comparaison entre l'année 2019 (courbe grise) et l'année 2020 (courbe multicolore) Station Périphérique - Porte d'Auteuil.



**Tendance :** Cette station de mesure située sur le Boulevard périphérique enregistre une baisse des niveaux sonores au début de l'année 2020 par rapport à 2019. Pendant le 1<sup>er</sup> confinement, la rupture sonore est très nette, notamment les week-ends. À l'approche du déconfinement (du 11 mai), les niveaux sonores remontent puis se stabilisent en demeurant inférieurs aux valeurs de 2019. Le couvre-feu et le 2<sup>ème</sup> confinement entraînent une baisse, nettement plus marquée la nuit que le jour, mais toutefois plus faible qu'au premier confinement.

### Évolution du bruit à la station RIVOLI du 1<sup>er</sup> janvier au 14 décembre 2020

Comparaison entre l'année 2019 (courbe grise) et l'année 2020 (courbe multicolore) Station 88, rue de Rivoli.



**Tendance :** Après un début d'année 2020 marqué par une hausse du niveau sonore diurne par rapport à 2019, l'instauration du 1<sup>er</sup> confinement entraîne une baisse brutale du bruit d'environ 6 décibels le jour et 9 décibels la nuit par rapport à 2019. Un peu avant la mise en place du déconfinement (le 11 mai), les niveaux sonores commencent à croître lentement en restant toutefois inférieurs de 2 à 3 décibels par rapport à 2019. Après le couvre-feu et le 2<sup>ème</sup> confinement, les niveaux sonores diminuent de nouveau, et de façon plus marquée la nuit, en s'approchant des valeurs enregistrées sous le premier confinement. L'interdiction de la circulation automobile entrée en vigueur au mois de septembre 2020 pourrait expliquer la baisse moyenne d'environ 5 décibels observée à la fin de l'année 2020.